NOTRE ACTION

Reconnue d'utilité publique depuis 1992, la Fondation Notre Dame est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions. Elle couvre cinq champs d'action.

ENFANCE
Jeunesse · éducation
famille

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ
Précarité · emploi
logement · handicap

CULTURE
Patrimoine · media
réflexion

ENVIRONNEMENT
Ressources naturelles
énergie · viabilité écologique

INTERNATIONAL
Liban · Syrie · Irak
Vietnam · Chili...

« Gardons cette joie de servir nos frères comme le bon samaritain. Soyons inventifs dans la charité et "ne nous lassons pas de faire le bien" (Ga 6, 9). »

Monseigneur Michel AUPETIT,
Archevêque de Paris
Président de la Fondation Notre Dame

CATHÉDRALE DE PARIS

Le *Fonds Cathédrale de Paris*, créé avant l'incendie de Notre-Dame, avait déjà permis de financer la restauration des douze apôtres. C'est ce même fonds qui recueille les dons provenant de 111 pays et qui constitue près de la moitié des apports collectés pour la restauration de l'édifice.

Les métiers de la *Fondation*

Fondation abritante, elle a, sous son égide, **60 fondations et fonds** à qui elle apporte ses services (réflexion et conseil, étude des projets, gestion financière et comptable).

FONDATION AVENIR – LE PATRIMOINE À PARIS – Sous égide de la Fondation Notre Dame

Fondation KTO – TÉLÉVISION CATHOLIQUE – Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

FONDATION DES BERNARDINS – Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

PROGRAMME ENTRAIDE & ÉDUCATION

Elle collecte des fonds qui lui permettent d'accompagner plus de 110 associations chaque année essentiellement à Paris et en Île-de-France.

La **SICAV de partage** « Porteurs d'Espérance » permet de participer à un mécanisme de partage et investit dans des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable.

PORTEURS D'ESPÉRANCE

FONDS CATHÉDRALE DE PARIS
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION NOTRE DAME
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

CHIFFRES-CLÉS*

La Fondation Notre Dame ne reçoit **aucune subvention publique**.
La **générosité des donateurs et des fondateurs privés** lui permet d'agir à Paris, en France et dans 17 pays à travers le monde.

Elle représente

60 FONDS ET FONDATIONS ABRITÉS

(dont 30 fondations familiales, 17 fondations collectrices ainsi que 13 fonds et fondations d'entreprises ou patrimoniales)

21M€ PROJETS FINANCÉS**

568 PROJETS SOUTENUS

Montant moyen par projet : 37 000 €

33M€ DE COLLECTE

(dons, donations, legs)
(hors Fonds Cathédrale de Paris)

Fonds Cathédrale de Paris

85M€ COLLECTÉS

267,7M€ d'engagements
(pour l'Établissement public chargé de la restauration de la Cathédrale)

* Données 2019

** Non-inclus les engagements hors-bilan de plusieurs années

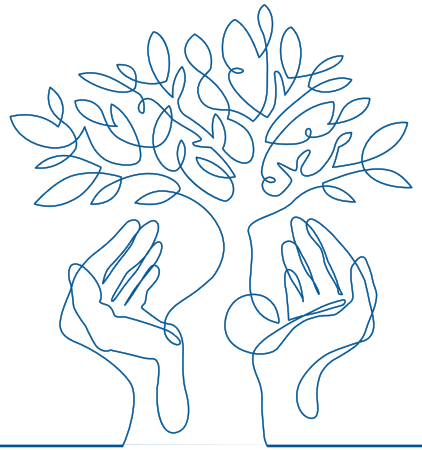

La Fondation Notre Dame à votre écoute

Vous souhaitez contribuer financièrement aux missions de la Fondation Notre Dame ou vous voulez créer votre propre fondation ?

Contactez Carole Louveau,
Assistante

- info@fondationnotredame.fr
- 01 78 91 91 90
- 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris (Île de la Cité)

GOUVERNANCE

Le Bureau et le Conseil d'Administration sont les deux instances de décision, qui se réunissent quatre fois par an, sous la présidence de Mgr Michel Aupetit.

Les comptes de la Fondation sont certifiés par Mazars. Ceux du Fonds Cathédrale sont contrôlés par la Cour des comptes.

Cour des comptes

Retrouvez les projets soutenus sur
www.fondationnotredame.fr

© La Camillienne - G. Fornet / FND - F. Tranchant - L. Faure / Diocèse de Paris
C. Plumey - Pascal Tournaire / Jarnias - C. du Genestoux - Pixabay - DR

LA FONDATION NOTRE DAME
PORTEURS D'ESPÉRANCE

Reconnue d'utilité publique

l'essentiel